

INSTRUCTIONS FEDERALES - SAISON 2022
AUX ARRONDISSEMENTS et à LEURS DEPOTS de MISES en LOGES
TOUS LES CONCOURS doivent être organisés conformément au règlement des concours.

TOUS LES ARTICLES, même non repris dans les présentes instructions, devront être **IMPERATIVEMENT appliqués et respectés**.

CONCOURS FEDERAUX 2022

▶ **A RAYON NORD - PAS de CALAIS**

Classement général et classement par zone (voir détails page 5)

ARGENTON/CREUSE vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	21 mai	19 mai
LIMOGES ou ST YRIEIX vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	04 juin	02 juin
TULLE (Treignac) vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	18 juin	16 juin
BRIVE vieux –1 an	DOUBLAGE FEMELLES	02 juillet	30 juin
NIMES SEMI-NATIONAL vieux	DOUBLAGE FEMELLES	16 juillet	14 juillet
ARGENTON/CREUSE vieux – 1 an- jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	16 juillet	14 juillet
LA SOUTERRAINE vieux – 1 an – jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	30 juillet	28 juillet
« DERBY JEUNES »			
GUERET vieux - 1 an - jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	13 août	11 août

▶ **LES PIGEONS d'1 An doivent être joués dans le concours d'1 An.**

▶ **POUR LES « FEMELLES » - DOUBLAGE FACULTATIF. Il faut impérativement recopier la feuille manuelle pour les amateurs qui jouent l'électronique, sous peine de non classement.**

TOUTES LES FEMELLES doivent passer par le **GENERAL « VIEUX »**, pour les « **VIEILLES FEMELLES** » ou dans le **GENERAL « 1 AN »** si ce sont des **FEMELLES 2021**.

▶ **MISE en LOGES FEDERALES** dans les sièges des associations désignées par les groupements et acceptées par la région.

Un amateur peut enloger dans un centre limitrophe de sa zone, sans pouvoir prétendre à être classé dans son groupement.

Les concours fédéraux doivent se dérouler dans le strict respect du règlement des concours.

RAPPEL : Il est strictement INTERDIT qu'un amateur mette en loges lui-même ses pigeons

PANIERES

- Ils doivent être nettoyés, désinfectés **à chaque concours** et en très bon état.
- **Vérifier les fermetures de portes, les anneaux**
- Les fils de fer sont **INTERDITS**, ils provoquent des déchirures aux bâches.
- Le retour de ceux-ci sera effectué lors du concours suivant. **Si un arrondissement souhaite que les paniers lui soient restitués avant, il devra en régler la facture au transporteur. Si vous remarquez, au retour de ceux-ci, qu'il vous manque un panier, n'attendez pas la fin de saison mais signalez-le immédiatement à la Fédération. Il sera plus facile de le retrouver tout en sachant que ce panier, s'il n'est plus dans les camions, a forcément été rendu à une société qui n'en est pas propriétaire Donc doit le rendre**

La 1^{ère} région se réserve le droit de marquer un panier défectueux. Il sera refusé le concours suivant s'il n'a pas été réparé.

RAPPEL IMPORTANT

- **mettre un anneau au milieu de la porte ou légèrement sur la gauche pour l'ouverture plus rapide.**
- **pour faciliter le retour des paniers, lors du concours suivant, ceux-ci doivent être clairement identifiables de l'extérieur et de l'intérieur du camion ; il doit être indiqué le numéro de l'arrondissement (sur les 2 côtés), ainsi que le nom de la société des deux côtés du panier. (ARRAS N° 1 - AVESNES N° 2 - BETHUNE N° 3 - BOULOGNE N° 4 - CALAIS N° 5 - CAMBRAI N° 6 - DOUAI N° 7 - DUNKERQUE N° 8 - HAZEBROUCK N° 9 - LILLE N° 10 - ST OMER N° 11 - ST POL/MONTREUIL N° 13 - VALENCIENNES N° 14)**

Il est obligatoire de respecter cette règle pour éviter que certains paniers ne soient pas restitués ou que l'on ne sache à qui ils appartiennent.

IMPORTANT Les mises en loges pour les concours sur NIMES et ARGENTON du 16 juillet à cet effet, vous recevrez des étiquettes spéciales pour bien identifier les paniers. Pour les deux concours, les mises en loges sont avancées dans la journée.

- **LES PANIERS doivent être de la MEME HAUTEUR**, soit une hauteur de 31 cm.
- **LES PANIERS à séparation sont INTERDITS.**

NOMBRE de PIGEONS PAR PANIER (IMPERATIF)

ARGENTON (22 pigeons par panier) - Autres concours à rayon NORD/PAS de CALAIS (20 pigeons par panier). Respectez absolument ce nombre pour une équité totale.

TRES IMPORTANT

Chaque arrondissement est tenu de compléter les paniers au fur et à mesure de la ramasse et ce, pour chaque mise en loges. SEUL 1 panier de MALES et 1 panier de FEMELLES peut contenir moins que le nombre obligatoire (par arrondissement). Des contrôles seront effectués au regroupement. Il faut éviter qu'au regroupement on soit contraint de passer du temps inutile pour compléter les paniers.

La FEDERATION demande aux responsables des arrondissements **de veiller à ce que les paniers soient prêts à l'enlèvement (complétés) et étiquetés pour les heures de ramassage des camions.** Elle demande également aux responsables de mises en loges d'aider les chauffeurs au chargement des paniers. Cette aide permettra de gagner du temps et de mieux manipuler les paniers. (Les abreuvoirs seront placés sur les paniers au centre de rassemblement). Soyez compréhensifs envers les transporteurs si ceux-ci ont un peu de retard par rapport aux horaires prévus, il n'est pas toujours possible de bien les respecter.

Les paniers doivent être placés **SOUS LA RESPONSABILITE de DEUX MEMBRES désignés par le Président de l'association** jusqu'à leur chargement dans le camion (art. 2 - Règlement des concours - MISES EN LOGES)

FEUILLE D'ENGAGEMENT - L'imprimé à 4 feuillets est cédé à **0.20 €** aux arrondissements.

Le 4^e volet doit être obligatoirement remis au chauffeur ou au convoyeur du camion.

BIEN DETAILLER sur la feuille d'engagement **LE JEU – LE TRANSPORT – LES FRAIS DIVERS**

FEUILLE d'ENGAGEMENT : Il est IMPERATIF que celle-ci soit complétée et lisible, ne pas oublier de PRECISER la CATEGORIE dans le CADRE prévu

A PORTER OBLIGATOIREMENT sur VOS FEUILLES

1°) **NOM de l'AMATEUR et ADRESSE PERSONNELLE** (complète en caractères d'imprimerie)

2°) **CATEGORIE des engagés**

3°) **DISTANCE et relevés GPS** « latitude et longitude » (ou repères GPS) doivent **OBLIGATOIREMENT apparaître sur la feuille d'engagement.** Dans le cas d'un concours qui n'est pas terminé le premier jour, ces paramètres interviennent dans le calcul du temps mort personnalisé.

4°) **NUMERO de l'ARRONDISSEMENT**

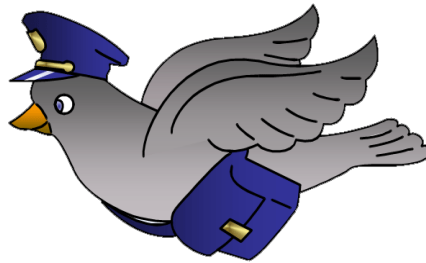
5°) **CACHET de la MISE en LOGES**

6°) **LE NUMERO des PLOMBS** en ALUMINIUM pour les constateurs manuels doit être porté sur les FEUILLES et VERIFIE AU DEPOUILLEMENT (art. 11 § 4). Il est IMPERATIF de conserver les bandes, les plombs et les bagues de concours ainsi que les souches pour chaque amateur.

TOUTE SURCHARGE EST RIGOREUSEMENT INTERDITE
DANS LES COLONNES RESERVEES AUX CONSTATATIONS.

Pour éviter les ratures, UTILISER les parties réservées au classificateur et faire approuver la modification, par la signature du responsable de la mise en loges.

BONNE SAISON
A
TOUS



CLASSEMENT GENERAL NORD/PAS de CALAIS (honorifique)
CLASSEMENT PAR ZONES SUR LE MEME RESULTAT (avec jeu d'argent)

ZONE 1 - EST

CAMBRAI
AVESNES
VALENCIENNES
DOUAI

ZONE 2 - CENTRE

ARRAS
BETHUNE
HAZEBROUCK
LILLE

ZONE 3 OUEST

ST POL/TERNOISE
BOULOGNE/mer
CALAIS
ST OMER
DUNKERQUE

Le principe est simple et sans frais supplémentaires

1. Le lâcher est unique, sinon le concours n'est pas fédéral.
2. Le classement général et le classement de la zone seront sur le même résultat.
3. Il n'y a pas de « jeu d'argent » au général, l'amateur est libre de miser dans sa zone ou de ne pas miser du tout.
4. Aucun changement pour le groupement.

Très important :

Les championnats Nord / Pas de Calais seront calculés en tenant compte des prix réalisés dans la zone géographique. Ce changement atténuera les inégalités dues aux lieux de lâchers ou à la direction du vent qui fausse souvent les résultats. (L'amateur n'a rien à faire)

Les AS PIGEONS seront calculés à partir des résultats de zone

IMPORTANT

*Pour faire valoir les réussites de vos amateurs, nous vous remercions de bien vouloir, par le biais de vos Présidents de section sportive de groupements, de demander à votre classificateur (de concours de vitesse – débutants et féminin) d'adresser les résultats à la 1^{ère} région colombophile 54 Bd Carnot – Rez de Chaussée - 59000 Lille et ce, IMPERATIVEMENT, pour **le 24 septembre 2022** dernier délai, cachet de la poste faisant foi ; ou pour le **26 septembre 2022** par mail, un accusé réception sera envoyé par la fédération.*

Les résultats doivent obligatoirement être joints et les places surlignées.

REGLES GENERALES

- ◆ prix par 4
- ◆ minimum 100 participants (pigeons)
- ◆ au plus de prix et minimum de points
- ◆ formule **place x 1000**
nombre pigeons

Pour les concours à rayon Nord/Pas de Calais, classement général et par zone sur le même résultat
Le classificateur fédéral est :

FRANCOLOMB (M. Boitel)
34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM

IMPORTANT :

→ Les feuilles de jeu qui sont à adresser à FRANCOLOMB (M. Boitel) doivent être classées **PAR CATEGORIE ET PAR ZONE** et non mélangées.

→ La récap.nominative du jeu doit être **OBLIGATOIREMENT** postée le vendredi ou le **samedi AVANT LA RENTREE des PIGEONS.**

→ Les résultats du jeu doivent être postés au plus tard le lundi qui suit le concours.

◆ **CONSTATATION ELECTRONIQUE**

Les feuilles « constatation électronique » doivent être agrafées à la feuille de jeu

- a) Devant à droite pour les feuilles à grand format (A3)
- b) Derrière pour les feuilles à format (A4)

SIGNALEMENT des PIGEONS : Pour permettre la bonne organisation et l'estimation de la fin du concours, les amateurs doivent signaler, **au plus vite**, leur premier pigeon puis faire un point toutes les heures.

En cas d'absence de l'amateur, et ce de manière tout à fait exceptionnelle, celui-ci doit avertir le responsable du dépôt qu'il ne sera pas en mesure de remplir cette obligation.

VACCINATION OBLIGATOIRE

FOURNIR les attestations réglementaires lors de la première mise en loges. Voir le site de la fédération Nord/Pas de Calais.

ATTENTION aux contrevenants, des contrôles doivent être effectués par le Président de la société et pourraient être effectués, également, par les contrôleurs assermentés.

FEUILLES de DEPOUILLEMENT

Toutes les feuilles doivent être envoyées le plus rapidement après le dépouillement chez le classificateur, **même** celles des amateurs n'ayant pas constaté des pigeons.

CLASSIFICATEUR FEDERAL

FRANCOLOMB (M. Boitel)

34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM

☎ / FAX 03.21.66.09.48 - Mail : francolomb62@gmail.com

▶ **A RAYON NORD - PAS de CALAIS :**

Classement général et par zone sur le même résultat

0,10 € du pigeon soit 0,08 € de classement + 0,02 € pour la société

0,15 € du résultat concours général

Doublages femelles :

0,05 € du pigeon soit 0,04 € de classement + 0,01 € pour la société

0,15 € du résultat

LES MISES EN LOGES retiennent

▶ pour leur Société

- | | |
|--|--|
| ➤ Frais de mises en loges | 0,10 € par pigeon (<u>facultatif</u>) |
| ➤ Frais de classement (général) | 0,02 € par pigeon |
| ➤ Frais de classement (pour le doublage) | 0,01 € par pigeon |
| ➤ Jeu | 4 % |

LES MISES EN LOGES règlent

▶ **A l'arrondissement**

- | | |
|---|--|
| ➤ Frais de transport (voir prix dans chaque concours) | |
| ➤ 96 % du jeu | |
| ➤ Frais de classement (concours général + zones) | 0,08 € par pigeon |
| ➤ Frais de résultat (concours général) | 0,15€ par amateur (feuille personnalisée) |
| ➤ Frais de classement : doublage + zones femelles | 0,04 € par pigeon |
| ➤ Frais de résultat : doublage femelles | 0,15€ par amateur (feuille personnalisée) |

Suite à la décision prise par le CA (16/03/2018), 1 feuille personnalisée avec photo 0.15 € par amateur et 1 résultat général sera adressé aux sociétés de mise en loges

L'ARRONDISSEMENT règle les **FRAIS de TRANSPORT** à la **FEDERATION COLOMBOPHILE de la 1^{ère} REGION**

REZ DE CHAUSSEE – 54 BOULEVARD CARNOT - 59000 LILLE

► **Au CLASSIFICATEUR FEDERAL FRANCOLOMB**

34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM - Mail : francolomb62@gmail.com

- Frais de classement
- Frais de résultat
- 96 % du jeu

NOUVELLE REGLE pour les responsables GROUPEMENTS

Il est **IMPERATIF** que le groupement établisse sa récap générale avant l'arrivée des pigeons et l'adresse **obligatoirement**, à M. Boitel (FRANCOLOMB) dès le samedi matin

☎ /FAX 03.21.66.09.48 –Mail : francolomb62@gmail.com

Le GROUPEMENT doit donc régler à la fédération régionale, frais de transport de TOUTES SES MISES EN LOGES. (Soit 1 seul chèque OU virement). **Voir feuille jointe à compléter obligatoirement (page 7).**

La Société FRANCOLOMB (M. Boitel) règle les prix des amateurs **aux centres de mise en loges**, par virement bancaire, dès le délai des réclamations expiré.

Les mises en loges sont priées d'envoyer une récapitulation générale du jeu à l'arrondissement ainsi qu'une récapitulation nominative ou se servir du logiciel de gestion des mises en loges de Roger MYNY ou PIR3.

REGLE PARTICULIERE

FRANCOLOMB règle directement les prix aux centres de mise en loges et non au classificateur du groupement. N'oubliez pas d'adresser votre RIB directement à FRANCOLOMB (34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM)

ATTENTION

Les réclamations **par téléphone** ne seront pas prises en compte ; l'amateur devra **OBLIGATOIREMENT** adresser la fiche de réclamation ci-après par mail ou par courrier, voir page 6 - fiche de réclamation

- 1 exemplaire dûment complété par courrier à FRANCOLOMB (34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM) OU par mail (francolomb62@gmail.com) et une copie pour information à la fédération régionale).



**BONNE SAISON
A TOUS !**



FEDERATION COLOMBOPHILE 1^{ère} REGION

CONCOURS FEDERAUX

FICHE DE RECLAMATION

(Aucune réclamation ne sera prise par téléphone, ni par e-mail)

1 FICHE à RENVoyer à FRANCOLOMB avec 1 COPIE à la FEDERATION REGIONALE

GROUPEMENT DE :

Date de la réclamation

MISE en LOGES DE :

Date réception de la réclamation :

Nom de l'amateur

Concours du : / /

Sur :

Vieux 1 an Femelles Jeunes

MOTIF DE LA RECLAMATION :

Inscription sur feuille de jeux		Inscription sur résultat	
Inscrit n°	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Inscrit n°	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Matricule n°	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Matricule n°	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Année	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Année	<input style="width: 100%;" type="text"/>
N° bague caoutchouc	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° bague caoutchouc	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Heure de constatation	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Heure de constatation	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Avance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Avance	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Retard	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Retard	<input style="width: 100%;" type="text"/>

SIGNATURE DE L'AMATEUR

SIGNATURE DU PRESIDENT

ARRONDISSEMENT DE :

CONCOURS SUR : DU :

CATEGORIE VIEUX

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE 1 AN

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE JEUNES

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE FEMELLES

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

TOTAL GENERAL A PAYER :

Notre classificateur fédéral, Gaël BOITEL, ce courrier est à prendre en compte. A appliquer le protocole, nous comptons sur vous.



34 rue de LILLERS – BUSNETTES - 62920 GONNEHEM
FRANCE
Tél / Fax : 0033 (0)3.21.66.09.48
E mail francolomb62@gmail.com
Web : www.francolomb.com

Aux responsables des mises en loges des concours fédéraux 2020

Objet : Protocole Mesures de protection Covid-19

Madame, Monsieur,

Dans la cadre des mesures de protection contre le covid-19, nous avons mis en place le protocole suivant pour la gestion des feuilles de dépouillement :

- Pour les mises en loge et groupements amenant leurs feuilles :
 - o Comme par le passé, dépôt des feuilles dans le bac plastique à cet effet
 - o Le bac avec les feuilles sera ensuite isolé 24h.

- Pour les mises en loge et groupements envoyant par courrier postal.
 - o Lors de la réception, les enveloppes seront déposées dans un bac avec le jour de réception indiqué dessus
 - o Ce bac sera isolé 24h

Pour l'ensemble des feuilles de dépouillement, après ces 24 h d'isolement, Les enveloppes / pochettes seront ouvertes et les feuilles saisies en informatique mise en loge par mise en loge.

Après toutes saisies en informatique d'une mise en loge (lavage des mains / nettoyage ordinateur et bureau)

Pour faciliter la gestion, il est mis en place **un système de balance**.

Les mises en loges conservent l'argent (plus de virement à faire ni d'envoi de chèques avec les feuilles)

Un récapitulatif des frais et une balance avec les feuilles de paiement seront envoyés par mail avec une facture ou un avoir après le délai de réclamation

Si c'est une facture, les mises en loge enverront leur paiement par virement ou chèque

Si c'est un **AVOIR**, M. BOITEL effectuera un virement auprès de la mise en loges.